



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

pour diffusion immédiate

Protection, conservation et acquisition

La Ville de Laval devient propriétaire des îles aux Vaches et Saint-Pierre dans la rivière des Mille Îles

Laval, le 26 octobre 2020. - C'est avec une joie inégalée que *Sauvons nos trois grandes îles* accueille la nouvelle : 85% de la superficie totale des trois grandes îles a été acquise à des fins publiques, soit les îles aux Vaches et Saint-Pierre. L'annonce a été faite par Andrée Laforest, ministre des Affaires municipales et de l'Habitation, Benoit Charette, ministre de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques et ministre responsable de la région de Laval, et Marc Demers, maire de Laval. Une acquisition de 160 hectares de riche biodiversité représente une avancée remarquable au plan de la protection des milieux naturels pour la Ville de Laval.

Ce patrimoine naturel jouit d'un paysage d'une grande beauté, et il est représentatif d'une grande partie de la biodiversité animale de la province. D'une haute qualité écologique, ses écosystèmes rendent de nombreux services. Les deux îles ne sont accessibles que par voie navigable. S'étendant sur 141 hectares, l'île aux Vaches est la plus grande île non urbanisée sur le territoire de Laval. Elle offre des habitats fauniques très diversifiés. Elle est dotée d'une érablière à érables noirs de 14,5 hectares, un écosystème forestier exceptionnel (EFE) considéré comme la plus grande étendue d'érables noirs au Québec. La plus grande colonie de lézardelle penchée au Québec, désignée habitat floristique de la Rivière-des-Mille-Îles, recouvre le canal qui sépare l'île aux Vaches de l'île Saint-Pierre. Cette dernière occupe une superficie de près de 20 hectares. Elle offre des habitats supplémentaires aux grands mammifères et aux oiseaux, et constitue également un potentiel intéressant pour la faune ichtyologique.

La demande citoyenne pour un grand parc de conservation au bénéfice de la population a été déposée à l'Assemblée nationale en 2010. La pétition comptait plus de 41 000 signataires. Québec commanda alors une étude de caractérisation des trois grandes îles, et une mise en réserve s'ensuivit. Dès 2013 le maire Demers s'est engagé à faire avancer le projet des citoyens. *Sauvons nos trois grandes îles* se réjouit du résultat obtenu aujourd'hui grâce à la mobilisation citoyenne, à la volonté politique du maire Demers ainsi qu'à l'implication politique et financière du gouvernement provincial. Le rêve d'un parc sur les grandes îles, dont les îles aux Vaches et Saint-Pierre, se réalise dans sa plus importante dimension, et les membres de l'organisme partagent le sentiment de fierté du maire et des ministres provinciaux. Ils sont

intimement convaincus que, dans sa forme finale, le projet intégrera l'île Saint-Joseph. Celle-ci participait à leur rêve et ils savent bien que la réalisation des rêves se situe dans le temps, dans l'espoir, dans la confiance, dans la patience et dans le partage avec la collectivité. Aussi, *Sauvons nos trois grands îles* souhaite poursuivre sa collaboration avec les diverses instances visées par l'avancement du projet d'un grand parc de conservation sur les trois grandes îles.

L'organisme remercie chaleureusement les élus municipaux et provinciaux qui ont rendu possible l'acquisition des îles aux Vaches et Saint-Pierre à des fins de protection et de conservation de la beauté de leur paysage et de leur riche biodiversité.

- 30 -

pour information :

Huguette Larochelle
450-666-0868
hupila@hotmail.com
www.sauvonsnostroisgrandesiles.com